



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 JUIN 2023, RELATIF À L'EXERCICE 2022**

« Ensemble soyons inspirants afin de démontrer que changer durablement le monde est possible, désirable et inclusif »

Conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, le présent rapport fait état des activités et de la gestion d'Histoire d'un Grain durant l'exercice 2022 écoulé. Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan après affectation des résultats et ceci sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale. Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions du Code des sociétés, de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 exécutant le Code des sociétés. Ce projet est également conforme aux statuts de notre société ainsi qu'aux règles d'évaluation telles qu'elles ont été fixées par l'organe de gestion.



Le rapport est structuré de la manière suivante :

- **Activités meunières en 2022**
 - Les moissons
 - Triage - Activité en partenariat avec Racynes
 - Production de farine et exercice en positif

- **Activités commerciales en 2022**
 - Répartition des volumes de vente en fonction des publics
 - Diversification des canaux de vente
 - Réseau des boulangers & partenaires professionnels
 - Communication

- **La communauté d'Histoire d'un Grain**
 - Nombre et mouvements de coopérateurs
 - Fin du Tax Shelter

- **2023 et les perspectives pour Histoire d'un Grain**
 - Variétés anciennes : reprise du travail de sélection
 - Du renfort très attendu et des ventes qui décollent
 - Organisation de la production
 - Un nouvel appel à coopérateurs
 - Un nouveau lieu - La coopérative "Idée ferme"
 - Subside Hall Relais Agricole : prolongation
 - Modifications des statuts

- **Conclusions et décisions soumises aux votes**

Activités meunières en 2022

1. Les moissons

Les céréales panifiables sont le point de départ de notre travail de meunerie.

Pour rappel, nous travaillons le froment, l'épeautre et le seigle.



Les projections de développement que nous avons établies les années précédentes nous ont permis de constituer un stock important de céréales et ce, dans la perspective d'une croissance importante de la production dès 2021-2022.

Par contre, les ventes connaissent une forte augmentation seulement depuis ce printemps 2023, avec le travail de démarchage de l'équipe.

Par conséquent, nous avons en juin 2022 un stock important, nous permettant de réduire l'achat de céréales aux moissons 2022.

Dans la mesure où notre stock avant moisson était conséquent, nous n'avons acheté à notre agriculteur que du froment - la céréale la plus communément utilisée - à hauteur de 10 tonnes. Ces 10T ont été stockées aux Établissements Heuschen et vont être rapatriées prochainement.

2. Triage - Activité en partenariat avec Racynes

Des journées de chantier collectif, à intervalles réguliers, durant toute l'année 2022 nous ont permis de trier le grain dans nos « marots » (trieurs à grains).



Nous trions généralement 2,5 tonnes de grains par journée de chantier. Ce stock permet ensuite que la meunerie puisse tourner jusqu'au prochain chantier de triage.

Depuis début 2022, nous assurons le triage avec l'aide de l'asbl Racynes. Racynes est une association sans but lucratif (A.S.B.L.) qui œuvre dans l'action sociale, la jeunesse et le logement. Dans le cadre de leurs activités "accueil en ferme" ou plus précisément le projet "*Accompagnement des personnes fragilisées vers des entreprises agricoles*", ils ont pour mission de créer la rencontre entre le monde agricole et un public fragilisé, éloigné de l'emploi et de la formation. Ainsi, ce sont entre 3 et 5 bénéficiaires qui viennent toutes les trois semaines, les lundis après-midi, trier du grain avec nous. Non seulement, c'est une vraie demi-journée efficace en terme de travail mais en plus, cela se fait dans la bonne humeur, le dialogue et le partage : un vrai échange gagnant-gagnant.

3. Production de farine et exercice en positif

En 2022, nous avons produit et vendu 16 tonnes de farine : 11,5 tonnes de froment, 2 tonnes de seigle et 2,5 tonnes d'épeautre, comparativement à 14,7 tonnes en 2021.

Ce volume reste modeste par rapport au potentiel de production de nos moulins. En 2022, toute la gestion de la coopérative (du tri du grain à la communication), reposait sur une équipe bénévole, le démarchage commercial n'étant dès lors que très peu pris en charge. Vous le verrez dans la suite du document : les ventes et les partenariats décollent en 2023!

Malgré tout, comme vous pourrez le constater dans le rapport financier et les comptes annuels joints à ce rapport, nous clôturons l'exercice avec un bénéfice de 3.252€.

Activités commerciales en 2022

1. Répartition des volumes de vente en fonction des publics

Les farines proposées en 2022 sont celles de froment, de seigle et d'épeautre que nous déclinons en deux types de mouture : semi-complète (« blanche ») et intégrale.

Nous avons pris la décision de proposer ces deux types de farine au même tarif par sorte de céréale. Par exemple, la farine de froment en version complète ou semi-complète sont au même prix.

Le prix est différencié selon le type de vente : vente aux boulangers, vente directe à la ferme et vente aux épiceries.

Le prix de vente pour les coopérateurs correspond au prix de revient net (c'est-à-dire, le prix qui permet d'atteindre l'équilibre financier). Une marge est appliquée sur le prix à la vente directe et aux épiceries.

Le prix du froment VENTE DIRECTE a légèrement augmenté en septembre 2022 :

Prix VENTE DIRECTE au 01/01/2022	Froment 2kg	Froment 5kg	Froment 25kg	Seigle 2kg	Seigle 5kg	Seigle 25kg	Epeautre 2kg	Epeautre 5kg	Epeautre 25kg
Prix Sac TVAC	5,50 €	13,30 €	61,50 €	6,40 €	15,60 €	74,00 €	7,50 €	18,30 €	87,20 €

Prix VENTE DIRECTE au 12/09/2022	Froment 2kg	Froment 5kg	Froment 25kg	Seigle 2kg	Seigle 5kg	Seigle 25kg	Epeautre 2kg	Epeautre 5kg	Epeautre 25kg
Prix Sac TVAC	5,80 €	14,00 €	66,70 €	6,40 €	15,60 €	74,00 €	7,60 €	18,40 €	87,60 €

Le prix BOULANGER n'a pas augmenté. La finalité première du projet étant de pouvoir fournir un maximum de boulangers qui désirent (re)travailler avec une farine de qualité, locale et naturelle.

Prix BOULANGER	Froment 25kg	Seigle 25kg	Epeautre 25kg
Prix Sac HTVA	50,00 €	51,25 €	70,00 €

Les ventes en 2022 se répartissent comme suit:

TOTAL Ventes 2022	(kg)	
Particuliers	3242	20,88%
Boulangers	9072	58,44%
Epiceries	3210	20,68%
	15524	
Froment	11232	72,35%
Seigle	1745	11,24%
Epeautre	2547	16,41%

Entre 2021 et 2022, la part "boulangers" a diminué (de 70 à 58%) mais reste majoritaire. Le nombre de boulangers a, par contre, augmenté.

2. Diversification des canaux de vente

Une réflexion importante a été engagée concernant les canaux de vente.

Si la farine reste évidemment avant tout accessible en vente directe à un tarif préférentiel, les canaux de vente ont été élargis :

- La **vente en ligne** via notre site web est désormais possible : <https://www.histoiredungrain.be/commander>. Le retrait des commandes a lieu à la ferme. Les prix de la vente en ligne sont identiques à ceux de la vente directe.
- La **vente directe à la ferme** est ouverte aux particuliers coopérateurs et non-coopérateurs les lundis, mercredis et samedis matins. Ces plages horaires permettent au public de venir chercher leur commande effectuée en ligne et le samedi matin, d'y acheter directement de la farine, sans l'avoir préalablement commandée.
- Depuis 2021, nous vendons dans un réseau d'épiceries locales via la coopérative **Terre d'Herbage**. Une carte sur notre site internet reprend tous les endroits où vous pouvez trouver notre farine : <https://www.histoiredungrain.be/ou-acheter-nos-farines>. Votre point de vente préféré ne propose pas encore notre farine ? N'hésitez pas à les interpeller, vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !

3. Réseau des boulangers & partenaires professionnels

La première rencontre avec notre réseau de boulangers-partenaires avait eu lieu en 2021. De l'avis unanime, nous avons vécu ce soir-là un moment fondateur de ce qui fait le cœur de notre projet : recréer du dialogue tout au long de la filière des céréales panifiables.

Nous avons organisé une seconde rencontre le 16 février 2022. Cette fois, nous avons pu aller plus loin en abordant le choix des variétés de céréales et les tests actuellement en cours. Jean-Pierre Deru, agriculteur, et Didier Demorcy, de l'association Li Mestère, ont pu échanger et répondre aux questions des boulangers.

Le 13 septembre 2022, une rencontre entre acteurs de la filière était organisée dans le cadre du festival Nourrir Visé. Une occasion supplémentaire de sensibiliser tout un chacun sur la nécessité de recréer une filière panifiable complète de qualité.

Par ailleurs, le réseau de partenaires professionnels s'est étendu durant l'année 2022. 3 fleurons de la gastronomie liégeoise travaillent dorénavant avec notre farine et en font la promotion en cuisine et sur leurs réseaux sociaux : *L'O de Source*, *Au dos de la Cuillère* et à *L'Air de Rien*.

Le réseau de boulangers partenaires, utilisant notre farine s'est également étoffé durant l'année 2022.

Ces relations avec les professionnels se solidifient au fur et à mesure du développement du projet. A plus long terme, nous espérons pouvoir soutenir l'installation de nouveaux artisans dans les villages.

4. Communication



En 2021, nous avons repensé entièrement l'identité visuelle de notre projet dans le but de mieux transmettre nos valeurs et nos engagements sur l'ensemble de la filière, "du grain au pain". Site web, packaging et supports de communications ont intégré cette nouvelle image de marque.

En 2022, nous avons réalisé qu'il était crucial de mieux expliquer nos valeurs et notre positionnement aux consommateurs.

Nous avons donc développé de nouveaux supports de communication très concrets à destination du grand public.

Nettement plus didactiques et visuellement plus attractifs, ils sont affichés dans différentes épicerie locales de façon à permettre aux clients d'effectuer des choix avisés.

Nous sommes convaincus que cette approche est vitale: s'efforcer de "faire le meilleur" sans expliquer quels en sont les bénéfices concrets n'aurait aucun sens !

Par ailleurs, nous sommes régulièrement contactés par des journalistes qui souhaitent réaliser un reportage sur le projet.

Voici quelques exemples ci-dessous :



AUVIO.RTBF.BE

Quel temps - 231 - Histoire d'un grain - Tendances de décembre

Quel Temps vous emmène à la découverte d'une petite coopérative du pays de ...

Ce matin, tournage à la meunerie 🎥 pour [La Minute Zéro Déchet!](#) Nous sommes heureux de participer à ce projet qui se veut inspirant et porteur de sens! 🙌



Enfin, nous sommes régulièrement sollicités pour des travaux d'étudiants, des visites à la ferme ou des partages d'expériences.

Nous tentons toujours d'y répondre favorablement.

Ces rencontres nous permettent d'échanger et de partager nos valeurs d'une manière très proche et efficace.

La communauté d'Histoire d'un Grain

La rencontre avec les coopérateurs et la sensibilisation des citoyens constituent un point important de la vie de la coopérative.

1. Nombre et mouvements de coopérateurs

Fin 2021, nous formions une communauté de 309 coopérateurs.

Fin 2022, nous sommes à 330 coopérateurs.

Durant ce 1^{er} semestre 2023, nous avons reçu 2 demandes de récupération de parts :

- Thomas Geury, coopérateur n°221 détenant une part
- Laureen Missaire, coopératrice n°5 détenant une part

Pour autant que les comptes soient approuvés en Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé de rembourser les parts suite au double test positif imposé par le nouveau code des sociétés. Les parts seront remboursées à la valeur bilantaire (204€ chacune), sous réserve d'accord des parties concernées.

Conformément aux statuts de la coopérative (Chapitre III – Capital social et parts sociales - Article 11 : Cession de parts sociales) : « *Les parts sociales sont cessibles entre vifs, ou transmissibles pour cause de décès, entre coopérateurs, ou à des tiers pour autant qu'ils remplissent les conditions requises par l'article 8 des présents statuts et moyennant l'agrément préalable du Conseil d'Administration* ».

Le registre des coopérateurs est à la disposition des coopérateurs sur demande (dans le respect des règles RGPD sur la transmission des données).

2. Fin du Tax Shelter

A sa création - le 25/04/2018, Histoire d'un Grain a pu faire bénéficier à ses investisseurs d'une réduction d'impôt sur les montants investis dans le cadre du Tax Shelter Start-Up.

Cet incitatif financier a pu être activé durant les 4 premières années suivant la date de création.

Ce mécanisme était donc applicable jusqu'au 24/04/2022.

2023 et les perspectives pour Histoire d'un Grain

1. Variétés anciennes : reprise du travail de sélection

A la moisson 2022, les essais en termes de variétés anciennes mis en place en collaboration avec Farm for good se sont avérés porteurs de la carie.

Pour information, la carie du blé est une maladie provoquée par un champignon présent dans la semence.

La conséquence est que les spores se retrouvent dans les grains récoltés mais aussi rendent la terre agricole impropre à la culture pendant une période de 7 ans.

Cette contamination représente évidemment un manque-à-gagner énorme pour notre agriculteur.

Par conséquent, les semis 2022 n'ont pas eu lieu, faute de recul suffisant sur les solutions à apporter à notre agriculteur pour le soutenir dans la démarche.

En 2023, la coopérative a pris la décision de soutenir Jean-Pierre Deru dans le travail de multiplication des semences anciennes en prenant à sa charge une partie du risque financier que cela engendre. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons à hauteur de 2.500€/an. Cette somme couvre la moitié des investissements nécessaires par année pour établir une récolte de blés anciens pour l'année 2024.

D'autre part, Histoire d'un Grain a pu obtenir des grains belges et bio de petit épeautre et de blés anciens. Nous nous lancerons prochainement dans le test de mouture de ces 2 céréales très spécifiques.

2. Du renfort très attendu et des ventes qui décollent

Deux précieux renforts sont arrivés début 2023 qui ont permis de donner un coup d'accélérateur au développement de la coopérative.

1. Engagement d'un mi-temps pour la meunerie

L'année 2023 a commencé avec l'engagement d'un meunier, Vincent Bemelmans, à mi-temps.

Vincent s'est formé avec les moulins d'Histoire d'un Grain, qu'il connaît désormais parfaitement et dont il maîtrise tous les paramètres pour produire une farine de la plus grande qualité.

Ce mi-temps à la meunerie devrait permettre d'assurer la production des 35 tonnes de farines prévues pour l'année 2023.

2. Renfort pour la prospection commerciale

Dès décembre 2022, Federico Giacometti a commencé une mission ponctuelle de développement commercial. Il était en effet crucial pour la coopérative d'augmenter les ventes de façon à ce que nos frais fixes soient répartis sur un volume plus conséquent.

Jusqu'en mai 2023, malgré la situation extrêmement difficile rencontrée par les boulangers, le bilan est très largement positif :

- Rencontre avec de très nombreux boulangers artisans et épiceries bio ou comptoirs de vente à la ferme mais également plusieurs établissements HORECA
- Comme expliqué précédemment, création de nouveaux displays à destination des clients pour les épiceries
- 29 épiceries distribuent nos farines dont deux nouveaux clients de taille : Al Binète et Les Petits Producteurs (voir carte sur le site web)
- 11 boulangers proposent aujourd'hui un, des, ou tous leurs produits réalisés avec les farines Histoire d'un grain
- 5 professionnels de l'Horeca (3 restaurants et 2 transformateurs) utilisent également notre farine dans leur préparation.

Cette croissance nous réjouit et dans les mois à venir, nous envisageons une stabilisation des ventes et de la production de façon à l'absorber et la gérer de façon sereine.

3. Organisation de la production

Aujourd'hui, nous assurons une stabilisation du niveau de production atteint. Si le démarchage commercial reste un point à la liste de tâches de la coopérative, nous souhaitons avant tout durant les prochains mois stabiliser la production et rendre l'organisation plus optimale, qui n'a pas évolué de manière conséquente durant l'année 2022.

La principale raison bloquante est le fait que nous ne nous trouvons pas dans notre lieu définitif, ce qui rend les investissements éventuels peu pérennes. Rendre la production plus optimale dans le lieu actuel demanderait des travaux coûteux de transformation du bâti et, à ce stade, nous ne pouvons prendre en charge financièrement ce risque.

Ceci étant, nous sommes toutefois dans l'analyse d'une optimisation de l'organisation de la production sur notre lieu actuel en s'équipant, par exemple, d'un suceur à grains avec tuyau flexible qui serait utile directement mais aussi dans notre futur lieu.

Enfin, au bout de la chaîne de production, nous valorisons depuis le printemps 2022, les déchets liés à la mouture (rebulet et gros son). Ces déchets sont en effet valorisés par la Scar en alimentation animale.

4. Un nouvel appel à coopérateurs

En décembre dernier, nous avons ouvert un nouvel appel à coopérateurs.

En effet, après 4 ans d'existence, Histoire d'un grain souhaite s'inscrire de manière durable dans le paysage agricole, augmenter sa production et étoffer son réseau d'artisans boulangers partenaires.

Pour cela nous devons être plus efficaces et grandir !

Grandir non pas pour viser la croissance pour la croissance mais pour tenter de répondre à la demande locale et assurer la pérennité de notre coopérative.

Cet appel visait un montant de 140.000€. Le détail des investissements se trouve ci-dessous.



Nous sommes convaincus que rencontrer de nouvelles personnes, leurs expliquer nos valeurs, nos engagements, les raisons pour lesquelles nous croyons en ce que nous faisons et donc pourquoi il faut nous soutenir en devenant coopérateur constitue la meilleure approche.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons organisé :

- de nombreuses journées 'portes ouvertes' à la ferme
- des ateliers pains, ateliers biscuits, pains du monde, ateliers pizzas
- des manifestations dans le cadre de Nourrir Liège ou de Nourrir Autrement
- ...

Par ailleurs, depuis le lancement de cet appel à coopérateur, est agrafé sur chaque sac de farine vendu un flyer expliquant ce nouvel appel.

Durant le mois de décembre 2022, 16 nouveaux coopérateurs ont rejoint la coopérative.

Au 5 juin 2023, 40 nouveaux coopérateurs supplémentaires ont souscrit une ou plusieurs parts au sein de Histoire d'un Grain.

Sur ce nouvel appel à coopérateurs, c'est un total de 74 parts qui ont été souscrites.

Nous pouvons également ajouter les anciens coopérateurs qui ont souscrit de nouvelles parts. Ils sont au nombre de 4 pour un total de 6 parts acquises.

Par conséquent, le nouvel appel à coopérateurs a actuellement engendré l'acquisition de 80 nouvelles parts, pour un montant total de 20.000€.

Ce premier montant récolté nous a permis d'investir dans un premier nouveau moulin de type Astrié qui est en activité depuis avril 2023 et nous fournit de la farine d'excellente qualité.

5. Un nouveau lieu - La coopérative “Idée Ferme”



Lors de l'Assemblée Générale 2022, nous vous avons expliqué que le projet d'installer notre meunerie de façon définitive à la Ferme de la Chapelle ne pouvait pas se concrétiser. Nous vous avons également fait part de l'envie de l'ensemble des partenaires (La Boîte à Pain, Bocagen, Les ateliers de la Framboiserie et Histoire d'un grain) de poursuivre la recherche d'un lieu commun.

Nous nous sommes orientés vers la création d'une coopérative immobilière, l'Idée Ferme, qui permet à chacun de conserver son indépendance tout en mutualisant des compétences et certains outils (espaces de vente, chambre froide, espaces communs) qui ne seraient utilisés que de façon très ponctuelle si nous étions tous isolés.

Cette coopérative a vu le jour le 6/10/2022.

L'obtention d'un subside « Projet Pilote en Économie Sociale » nous a permis d'engager Sophie Maraite pour le développement du projet (½ temps pendant 16 mois). Le site web ideeferme.be a été mis en ligne en décembre 2022.

L'objectif principal de cette coopérative immobilière ne sera pas de générer des revenus mais de mettre à disposition les infrastructures nécessaires à l'activité de tous les partenaires pour un loyer modéré.

Grâce au bouche à oreille, à des recherches actives sur les sites immobiliers, et grâce à votre soutien, nous avons visité de nombreux endroits : anciennes fermes, terrains agricoles,...

Au total, une dizaine de lieux différents ont été envisagés.

Pour certains, nous avons mobilisé beaucoup d'énergie afin d'essayer d'y concrétiser une implantation du projet.

C'est finalement à Herve que notre choix final s'est porté : un terrain agricole de 4.900 m², situé au bord de la Nationale 3.

A ce stade, nous ne pouvons pas encore vous préciser le lieu exact car le compromis de vente n'est pas encore signé.

Est-ce le lieu parfait?

Aucune des options envisagées n'était parfaite !

Certains endroits visités étaient magnifiques, très bucoliques mais aussi très éloignés des habitations. D'autres se sont avérés financièrement bien trop risqués et enfin, certains bâtiments approchés déjà construits ne permettaient pas une organisation optimale de nos activités,...

Nous avons ici la chance de discuter avec des propriétaires qui nous soutiennent, qui croient en notre projet et qui dès lors acceptent de vendre ce terrain à L'Idée Ferme pour un prix raisonnable tout en nous accordant une clause suspensive d'obtention de permis de bâtir.

La localisation, entre autoroute et grand-route, n'est certes pas bucolique mais c'est son seul reproche.

Par contre :

- La visibilité est excellente : des milliers de personnes passent chaque jour sur la N3
- Construire nous permet de réaliser un bâtiment énergétiquement très efficient
- Cette configuration nous donne aussi la possibilité de "phaser" le projet en plusieurs étapes, en fonction des développements et besoins de chaque partenaire
- Le paysage ne sera pas détérioré par notre installation. Au contraire, nous allons le faire renaître !
- Une telle localisation constitue la garantie que cet investissement immobilier conservera sa valeur. Pour convaincre coopérateurs et investisseurs, ce point constitue un avantage crucial

Le travail de réflexion architectural est déjà en cours et nous sommes absolument convaincus que nous allons transformer cet endroit, aujourd'hui peu inspirant, en un lieu emblématique exceptionnel... Tel est notre défi !

6. Subside Hall Relais Agricole : prolongation

Nous avons bien reçu la confirmation de la prolongation de la date d'échéance pour compléter notre dossier à la date limite du 30 juin 2023.

Cela signifie que, pour fin juin, nous devons avoir complété le dossier d'octroi d'une promesse de principe. Il ne s'agit pas de la réalisation concrète du hall-relais agricole mais nous devons prouver à cette date la faisabilité concrète du projet : calendrier des appels d'offres, échéancier des travaux, bail emphytéotique signé,...

Le lieu étant fixé seulement depuis quelques jours, nous serons dans l'incapacité de fournir la totalité des pièces nécessaires pour compléter le dossier d'octroi d'une promesse de principe d'ici le 30 juin. Toutefois, nous allons voir quelles pièces nous pouvons déjà fournir et faire une nouvelle demande de prolongation. Nous verrons si ces actions suffiront à maintenir notre droit au subside Hall Relais Agricole.

7. Modifications des statuts

Nos statuts ont été adaptés au nouveau code des sociétés (obligation légale avant le 1^{er} janvier 2024) et nous permettent désormais d'accueillir entre 3 et 11 administrateurs, membres ou non membres.

Conclusions et décisions soumises aux votes

Nous espérons vous avoir informés de manière suffisante par le présent rapport.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements souhaités au sujet du présent rapport et des comptes annuels. Vous pouvez poser vos questions par e-mail à l'adresse : bonjour@histoiredugrain.be.

Conformément aux statuts, les parts sociales confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations : chaque coopérateur bénéficie d'une voix à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre de parts qu'il possède.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du 30 juin 2023, vous voterez pour les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin
- Approbation des statuts (Renaud)
- Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
- Décharge aux administrateurs pour la gestion au cours de l'exercice 2022.
- Réélection des administrateurs·trices : Olivier Mallue, Jean-Marc Hick, Jean-Pierre Deru et Virginie Bartholomé
- Élection d'Isaline Thirion en tant qu'administratrice
- Adaptation des statuts aux nouveaux codes des sociétés
 - Adapter la forme légale et du capital de la société au Code des sociétés et des associations ;
 - Maintenir le compte de capitaux propres statutairement indisponible ;
 - Mettre à jour les statuts pour les mettre en concordance avec le Code des sociétés et des associations ;
 - Adopter de nouveaux statuts sur base des résolutions qui précèdent ;
 - Prévoir les procurations et pouvoirs nécessaires pour mettre en exécution les décisions prises lors de cette Assemblée générale. *(Cela nous permettra de faire cela avec le notaire par après car il ne peut être présent le jour de l'AG)*